



Conseil de sécurité

Distr. générale
3 décembre 2018
Français
Original : anglais

Lettre datée du 27 novembre 2018, adressée au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement et comme suite aux lettres datées du 4 mai 2017 (S/2017/393), du 8 juin 2017 (S/2017/489) et du 3 octobre 2018 (S/2018/891) que la République islamique d'Iran a envoyées au sujet des politiques à courte vue menées par le Royaume d'Arabie saoudite en vue de favoriser les agissements de groupes extrémistes et terroristes dans la région, j'ai l'honneur de porter à votre attention ce qui suit.

Il est largement attesté que le Royaume d'Arabie saoudite fomenté des actes subversifs contre la sécurité et l'économie de l'Iran. Le Royaume a notamment annoncé publiquement qu'il « [ferait] en sorte que la bataille se déroule [...] en Iran » et, à cet effet, appuie des groupes terroristes et des activités criminelles dans le pays. Les actes terroristes qui ont frappé l'Iran ces dernières années, notamment ceux perpétrés dans la ville d'Ahvaz le 22 septembre 2018 (S/2018/891) et à Téhéran le 7 juin 2017 (S/2017/489), tous deux condamnés par le Conseil de sécurité, étaient soit associés au Royaume d'Arabie saoudite, soit commandités ou encouragés par lui.

Les médias¹ ont récemment évoqué la conspiration ourdie par l'Arabie saoudite pour saboter l'économie iranienne et faire assassiner des responsables iraniens par des terroristes qu'elle recrute, corroborant ainsi d'autres renseignements et informations sur le sujet. Ces actes peuvent assurément être considérés comme s'inscrivant dans le vaste plan par lequel l'Arabie saoudite vise à déstabiliser la région tout entière.

Pour ne citer qu'un exemple de ces politiques hasardeuses, l'Arabie saoudite commet des crimes systématiques partout au Yémen, notamment en prenant délibérément pour cibles des mosquées, des hôpitaux, des écoles et des sites historiques, en perpétrant des attentats lors de mariages et de funérailles et contre des bus scolaires, en tuant des femmes sans défense et des enfants innocents, en détruisant les infrastructures de base du pays, en propageant des maladies contagieuses, et en provoquant la famine et le déplacement de millions de civils. Pour faire cesser ces crimes, il convient de contraindre le Royaume d'Arabie saoudite à mettre un terme à

¹ *New York Times*, « Saudis Close to Crown Prince Discussed Killing Other Enemies a Year Before Khashoggi's Death » Mazzetti, Bergman et Kirkpatrick, 11 novembre 2018, disponible à l'adresse suivante : https://www.nytimes.com/2018/11/11/world/middleeast/saudi-iran-assassinations-mohammed-bin-salman.html?fbclid=IwAR24Wnz5Yabc4gEXB2_7SH6T1kDaaxS7-pluX_PWFaaoDr9HjWiDMJF1cn0.



ses actes barbares et à répondre des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité qu'il commet.

Il incombe à la communauté internationale de lutter comme il se doit contre les tentatives de déstabilisation du Royaume d'Arabie saoudite et de condamner ses activités criminelles, en particulier ses projets d'assassinat de responsables iraniens.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Chargé d'affaires par intérim
(Signé) Eshagh **Al Habib**
